



sommaire

vie municipale

- (P2) Conseil municipal du 16 mai
- (P3) A l'espace de La Marionnaise

en ville

- (P5) Le CCAS au service des Aînés
- (P5) Cérémonie du 8 mai
- (P6) Les Cornes de feu
- (P7) Triez sans hésiter

interco

- (P6) A la Piscine de La Conterie

côté asso

- (P8) Fête champêtre de La Marionnaise
- (P9) Photo-Club Chartrain
- (P10) Welcome to Kenya

culture

- (P10) Echos de l'Ecole Jean Wiener
- (P11) A la Médiathèque
- (P11) Les Ateliers du Pôle Sud

enfance-jeunesse

- (P12) Graff à l'Igloo
- (P12) Prix Brocéliande 2017
- (P12) Horaires de l'école de l'Auditoire

À lire aussi...

- (P3) Edito
- (P4) Expression de la Majorité
- (P4) Expression de l'Opposition



jeux, danse, musique

La fête n'attend plus que vous !

La seconde édition de la fête des Cornes de feu arrive à grands pas. Samedi 10 juin, l'Esplanade des Droits de l'Homme (*) rassemblera tous les habitants autour de la manifestation organisée par la ville, l'école intercommunale musique et danse, des associations et les commerçants chartrains. Venez chapeauté !

(*) Halle de La Conterie en cas d'intempéries

le programme en page 6

conseil municipal

Les principales décisions



■ Les tarifs de l'EMS pour 2017-2018 sont votés.

■ Aménagement Urbanisme

. Acquisition de terrain avenue de Brocéliande. Dans le cadre du projet de création d'une liaison douce reliant le boulevard Joseph Maréchal à l'Ecole Brocéliande, la commune va acquérir auprès du Groupe Launay une parcelle d'une surface totale de 3 089 m² pour le futur cheminement, pour un montant total de 177 190 €. Ce projet s'inscrit dans un objectif plus large de relier en mode doux la Seiche au centre-ville en traversant la ZAC "Les Portes de la Seiche" et le Parc des loisirs.

. Collectivité Eau du Bassin Rennais : signature de la Convention cadre. Le Syndicat Collectivité Eau du Bassin Rennais (C.E.B.R.) propose aux communes de la Métropole d'effectuer un diagnostic de leurs bâtiments et un suivi des réductions de la consommation d'eau potable. L'objectif est que les communes puissent à terme réaliser

1 abstention : M. Huche

■ Finances

. Participations ou cotisations 2017 aux Syndicats intercommunaux. Les syndicats auxquels la ville adhère ont fixé leur participation ou cotisation 2017 ; les montants pour la ville de Chartres de Bretagne sont :

- Syndicat Musique et Danse Jean Wiener 216 602 € (244 234 € en 2016)
- Syndicat de la Restauration 41 045,84 € (41 819 € en 2016)
- Syndicat du Bassin Versant de la Seiche (cotisation) 8 929,44 € (8 879,13 € en 2016).

1 abstention : M. Huche

16 mai 2017

. Taxe Locale sur la Publicité Extérieure. La T.L.P.E. a été instituée par l'article 171 de la loi n°2008-776 du 4 août 2008 de modernisation de l'économie. Au regard de l'article L.2333-9 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil fixe le montant de la T.L.P.E. à 20,60 € le m² pour l'année 2018 pour les dispositifs publicitaires, pré-enseignes (non numériques) et enseignes.

■ Enfance-Jeunesse-Sports

. Crèche Mille-Pattes : bail de location. La crèche associative Mille-Pattes occupe provisoirement les salles Viviane et des Chevaliers à l'Espace Brocéliande. L'installation dans le bâtiment A de l'Espace Brocéliande réaménagé est prévue le 10 juin 2017. Le bail de location est contracté pour une durée de 9 ans pour un loyer annuel de 27 000 €, indexé sur l'indice INSEE de référence des loyers. Certaines charges locatives (eau, assainissement, électricité) resteront à la charge de la commune.

. Vote de tarifs. Le Conseil fixe les tarifs 2017/2018 pour la location des équipements sportifs, l'école multisports, les ateliers arts plastiques et théâtre enfants et ados du centre culturel Pôle Sud et les spectacles et adhésions pour la saison 2017/2018 du Pôle Sud. Ils sont à retrouver dans le compte-rendu du Conseil municipal sur www.ville-chartresdebretagne.fr.

Sauf indications contraires, les décisions ont été prises à l'unanimité.

Pour en savoir +

Consultez le compte-rendu intégral du Conseil municipal en mairie et sur le www.ville-chartresdebretagne.fr

les élections législatives

■ Toute personne de plus de 18 ans, inscrite sur la liste électorale de la commune peut voter aux prochaines élections. Il faudra vous munir d'une pièce d'identité (obligatoire) et de la carte d'électeur.

■ Bureaux de vote n° 1, 2 et 3 : salle du Conseil Municipal en Mairie. Bureaux de vote n° 4, 5 et 6 : salle Victor Basch en Mairie.

■ La procuration : plusieurs motifs peuvent justifier cette demande (obligations professionnelles, vacances, maladie, handicap, assistance à un malade, résidence dans une autre commune, détention...). La procuration peut être établie à la Gendarmerie de Bruz, avenue du Général de Gaulle, de préférence le mardi et le samedi. C'est le mandant qui la demande. Le mandataire n'a pas besoin d'être présent.

Le formulaire à imprimer et à remplir est accessible sur <http://service-public.fr/>

Les 11 & 18 juin 2017

de 8h à 18h

état-civil

Naissances

- Alphonse Legrand
14 mars - 21, allée de Fréhel
- Maïana Binois
26 mars - 13, avenue du G^{al} de Gaulle
- Ariane Thomas
28 mars - 12, allée de Savoie

Mariage

- Mickaël Briand
et Anne-Sophie Jouon
13 mai
15, impasse André Le Breton

agenda

- Vendredi 2 juin à 10h45
Inauguration du fleurissement
Parc des loisirs
- Samedi 10 juin
Fête des Cornes de Feu (voir page 6)
Place de la Liberté
- Samedi 24 juin à 19h
Gala de natation Synchronisée
Piscine de la Conterie
- Jeudi 29 juin à de 12h à 18h30
Don du sang
Halle de La Conterie
- Samedi 1^{er} juillet
Fêtes des écoles
Brocéliande et Auditioire
Terrain des Tennis
- Dimanche 2 juillet
Fête de l'école Sainte-Marie
Terrain des Tennis
- Lundi 3 juillet à 18h30
Conseil municipal
En Mairie

juin 2017 - N°17.4

Le Chartrain

Mairie - 35131 Chartres de Bretagne
Tél. 02 99 77 13 00
commune@ville-chartresdebretagne.fr



- Directeur de la Publication : Philippe Bonnin
■ Adjoint à la Communication : Alain Micard
■ Rédaction : Gwenola Ory-de Certaines
■ Maquette : Fabienne Faujour ■ Dépot légal : à parution ■ Reproduction totale ou partielle interdite.



Imprimé sur papier recyclé
www.hautsdevilaine.com

Le prochain numéro du Chartrain sera distribué à compter du 10 juillet 2017

à l'Espace de la Marionnais

Faites vos jeux !

On l'appelle souvent le terrain de l'ancienne piscine, on vient y faire du sport bien sûr mais aussi fêter un anniversaire, prendre le goûter, discuter...

L'espace de la Marionnais est un lieu convivial au cœur de la ville.

L'espace multi-activités, avenue de la Marionnais a vu le jour en 1996 sous l'impulsion du premier Conseil Municipal des Jeunes. Après la mise à disposition d'espaces sportifs en accès libre, une vaste opération de plantations a été initiée par un nouveau CMJ accompagné par les jardiniers de la ville en 2010. Des cerisiers, des noisetiers et des pommiers mêlés à des arbustes pour diversifier les hauteurs et préserver la tranquillité des riverains ont été plantés. "Depuis 2009, les bassins de l'ex-piscine de la Marionnais ont été remblayés et accueillent un plateau multi-activités qui permet notamment de recevoir l'Association Bouliste Chartraine. Sur l'espace extérieur, sur les anciennes "plages" le long du bâtiment, les boulistes trouvent également des terrains de jeu", explique Florence Poulain, adjointe aux sports.



des espaces sportifs ouverts à tous

1. terrains de pétanque extérieurs
2. 1 terrain de football
3. 1 terrain de basket-ball
4. 1 terrain de rink-hockey

L'association organise régulièrement des compétitions d'envergure départementale voire régionale, qui rassemblent plusieurs centaines de joueurs. Ces manifestations se déroulaient jusqu'à présent sur le terrain stabilisé à l'ensemble sportif Rémy Berranger. En raison de sa transformation en terrain synthétique, son utilisation pour la pétanque n'est plus

envisageable : "Nos activités en loisirs et en compétition se dérouleront dorénavant à l'espace de la Marionnais grâce à la création de 20 nouveaux terrains sablés sur environ 720 m²", souligne Gérard Pignon, Président de l'ABC Pétanque.

Les travaux, débutés fin-avril, s'achèveront début juillet 2017. L'hiver pro-

chain, des aménagements paysagers seront réalisés avant l'installation, à moyen terme, de bancs et tables de pique-nique.

En attendant, comme les autres terrains sportifs ouverts et non-impactés par les travaux, les espaces extérieurs sablés de pétanque sont accessibles à tous. Profitez-en cet été !

ÉDITO

A lors que le débat politique et électoral national est à mi parcours entre présidentielles et législatives, il y a matière à s'interroger sur ce que va devenir la gouvernance de proximité. Bien des fois nous avons rappelé que les dernières réformes territoriales ont tourné le dos à l'exercice des missions publiques au plus près des attentes de la population. A partir de la fin des années 2000, il avait été décreté que les collectivités locales dépendaient trop. C'est un discours récurrent porté par un certain monde des affaires : "trop de dépenses publiques !". Depuis 2014, comme jamais auparavant, communes et départements ont été ponctionnés. Ce fut à l'avantage des métropoles et régions au prétexte qu'avec des intercommunalités et

des territoires de plus grande taille on allait faire des "économies comptables d'échelles". En réalité, on a éloigné le service public des citoyens et instauré des gouvernances illisibles, technocratiques et au final plus dépendantes car très centralisées. Sur ces questions, le débat citoyen n'a jamais eu lieu. Le vote des lois a été imposé à des députés décalés, parce que trop peu investis dans la réalité du quotidien des gens dans les communes et bassins de vie. En se pliant ainsi à des lobbies d'affaires et de fausses logiques comptables, tous les gouvernements ont été lourdement sanctionnés lors de chaque élection depuis 2007.

L'arbitraire des décisions l'a donc emporté sur le débat démocratique. A titre d'exemple, le transfert sans débat de

Quel avenir pour les communes ?

Philippe Bonnin, Maire de Chartres de Bretagne, Conseiller Départemental

la compétence voirie et réseau à la métropole est un non sens manifeste. Le pouvoir national a privé les élus communaux de responsabilités. Pourtant ils ont toujours su les exercer avec attention, sens du service public et dans un soucis d'économie de moyens. De même, ils ont toujours géré les instances de coopération intercommunale dans une approche d'organisation à taille humaine avec les communes et les collectivités présentes au plus près des citoyens, tels que les départements.

Le résultat du premier tour des élections présidentielles n'a fait que démontrer le rejet des orientations politiques des gouvernements passés. Certes, c'est un rejet national mais qui conditionne totalement nos marges de manœuvre locales et communales.

Le second tour a changé la nature du débat. Le vote massif pour le Président de la République a occulté l'actuelle mise en cause des ressources communales et caricaturé le poids de la fiscalité locale. Ce n'est pas "l'impôt injuste" qu'on veut nous laisser croire. Les dispositifs d'abattements en fonction des revenus et de la composition familiale sont appliqués depuis des années. C'est l'impôt dédié par excellence au service public de proximité !

Avec cette élection, la question de la démocratie locale a été passée sous silence. Nous avons tout à craindre pour l'avenir si rien ne change dans les intentions du gouvernement en place.

Expression de la Majorité

Le Vivre Ensemble ne se décrète pas, il se construit

Souvent, nous avons le sentiment que notre société se fragmente sous l'effet des multiples tensions liées au chômage, à la précarité, aux différences culturelles et d'origine des personnes. Notre société est à l'image de l'évolution du monde où les biens, la finance, mais également les hommes se déplacent de plus en plus vite. Est-ce pour autant une source de divisions ou de diversités ?

Ce serait une erreur de penser que les différences génèrent tensions et conflits. La diversité, bien comprise et reconnue, peut contribuer à construire une société plus féconde, plus ouverte et dynamique. Que nous parlions de diversité politique, culturelle, de croyances religieuses... Il en va de même de la façon de "vivre ensemble" dans nos communes. Bien "vivre ensemble" est devenu un leit-motiv. Cette façon de penser et d'agir nécessite l'implication de tous.

A priori, chacun aspire naturellement à une meilleure qualité de vie partagée dans son quartier, sa commune et à avoir des relations cordiales et apaisées. Nous pouvons y parvenir si chacun respecte cette règle qui consiste à garantir la liberté individuelle. Nécessairement, cette liberté s'arrête où commence celle des autres. On peut alors parler de liberté collective ou partagée.

La Majorité municipale

Respecter les règles communes, s'attacher à la solidarité, à la responsabilité de chacun dans notre environnement commun reste une clé essentielle de ce "bien vivre ensemble". L'éducation, la prévention, nous aident pour nous accompagner dans cette voie. Ceci passe par la communication, les échanges entre tous pour mieux comprendre les aspirations, les attentes des uns et des autres ; comme nous pouvons le faire au sein de nos familles.

Tout le monde peut parfois oublier cette règle ou ce principe. Tout le monde a un jour le droit à l'erreur, mais il suffit alors de quelques signes, quelques paroles pour éviter l'accroc qui précède les rancunes sous-jacentes.

Ces dernières semaines, plusieurs faits d'incivilités constatés dans les lieux publics (stationnements gênants sur les trottoirs, vols de fleurs sur les tombes dans les cimetières...) nous ont contraints à rappeler les bonnes conduites pour inciter quelques personnes à retrouver des attitudes plus civiques et respectueuses des autres. Nous resterons vigilants pour que soient écartées toutes ces dérives sans pour autant entrer dans l'engrenage répressif.

Cette réflexion doit nous guider pour faire de notre commune un espace de liberté, ouvert et fraternel. La journée citoyenne que nous venons d'initier a pour objet de contribuer aux objectifs du "vivre ensemble".

Expression de l'Opposition

Gazon maudit

Lors du dernier CM les élus de la majorité ont voté à l'unanimité ou presque l'acquisition d'une pelouse synthétique pour le complexe sportif d'un coût de plus de 400.000 euros. Cet achat pose problème car il nous prive d'une aisance financière pour d'autres projets et est fortement décrié dans le monde du foot. En effet, à titre d'exemple, en Août 2016, la ville de LORIENT s'est débarrassée de ce revêtement synthétique sur son terrain pour revenir à une vraie pelouse pour la modeste somme de 1,6 million d'euros. Faites le calcul de ce que cela va coûter à notre collectivité à long terme ! A LORIENT, tous l'ont critiqué. En effet, ce revêtement favorise les blessures des joueurs en raison de la vitesse de jeu. Pascal DUPRAZ (entraîneur de TOULOUSE) l'avait par exemple qualifié de «gazon maudit». Michel DER ZAKARIAN (entraîneur de REIMS) s'était montré un brin plus énervé : "Le synthétique, c'est de la merde. Ce n'est pas le vrai football !". Le synthétique a finalement été vendu aux enchères à 10 euros le mètre carré avec des lignes sur certains lots. Le commissaire-priseur n'a pas dit si le lot avec le point de penalty coutait plus cher... Bref, contrairement à ce que veulent faire croire les élus de la majorité nous ne sommes pas dans une opposition systématique puisque nous avons voté pour un ensemble de points majeurs comme la vie scolaire ou les associations. Depuis le début du mandat, nous répétons l'im-

périeuse nécessité de construire une maison médicale pour notre commune dont le projet ne peut être défini que par des représentants des corps médicaux. L'installation de cellules éparses dans de futurs immeubles ne peut être satisfaisante, il faut absolument regrouper les acteurs de santé. Force est de constater que nous ne sommes pas entendus et les Chartrains en subissent les désagréments. Evidemment, nous sommes bien conscients que la voix de l'opposition ne compte pas et que, seuls les élus de la majorité détiennent la vérité en toutes circonstances... C'est pour cette raison que nous ne siégeons plus aux commissions préparatoires, il est hors de question de nous prêter à cette mascarade de démocratie, nous ne sommes pas là pour faire de la figuration. En ce qui concerne le conseil municipal, j'ai assisté à toutes les séances (contrairement à de nombreux socialistes qui perçoivent des indemnités) et le seul conseil où je n'ai pu être présent est celui du 26 Septembre 2016, jour des obsèques de ma mère qui avaient lieu à l'extérieur de CHARTRES. Les départs avancés des autres séances sont liés aux contraintes horaires de mon épouse et non à un mépris pour l'ordre du jour. Enfin la déchèterie sera bien fermée et remplacée par une recyclerie qui n'a pas du tout les mêmes prestations !

Pascal HUCHE

Droit de réponse du Maire

Conformément à la réponse ministérielle relative à la question parlementaire écrite N°5387) indiquant qu'il "convient de remarquer que la libre expression des minorités dans les bulletins municipaux ne fait pas obstacle à l'exercice du droit de réponse dans le même bulletin", la majorité municipale apporte les précisions suivantes :

. Maison médicale

Dès 2008, la municipalité a eu pour projet de proposer une maison médicale, en rez-de-chaussée de l'immeuble programmé par Aiguillon-Construction, avenue de la Marionnaise. Une concertation entre la commune, les médecins et les cabinets paramédicaux a alors

été mise en place, il leur a été proposé de rejoindre ce bâtiment. Seuls les cabinets paramédicaux ainsi que le cabinet vétérinaire ont répondu favorablement, les médecins n'ont pas souhaité rejoindre ce nouvel espace et préféré rester dans leur lieu actuel d'exercice.

Cette année, nous avons mis à l'étude la réalisation d'une résidence seniors dans l'environnement proche de l'EHPAD. Nous avons indiqué à M. Huche lors d'un précédent Conseil Municipal que ce projet comprendra un espace qui pourra accueillir un cabinet médical. Les médecins seront associés à cette réflexion.

à l'expression de l'opposition de juin 2017

. Terrain synthétique

Chartres de Bretagne ce n'est pas LORIENT, ni REIMS. Ici le terrain synthétique remplacera un terrain sablé et restera un terrain d'entraînement. Une surface enherbée est effectivement bien supérieure en matière de pratique sportive à une surface synthétique, mais on ne peut pas prétendre qu'un terrain sablé soit moins propice aux accidents qu'une surface en gazon synthétique de dernière génération.

Quelques précisions semblent importantes à rappeler dans notre choix de transformer le terrain sablé en terrain synthétique :

. Nous préserverons les terrains enherbés existants.

. Nous avons la volonté de permettre la pratique du football malgré des conditions climatiques difficiles (de nombreuses séances d'entraînement pour les jeunes ont dû être annulées l'an dernier).

. Ce terrain synthétique sera utilisé pour d'autres pratiques sportives.

. Ce terrain synthétique sera utilisé par les scolaires.

Le Centre Communal d'Action Sociale au service des aînés chartrains

La commune compte 26 % de Chartrains de plus de 60 ans, parmi eux 1 530 habitants ont 70 ans et plus. La municipalité est engagée dans une démarche de prévention et de lutte contre l'isolement des personnes âgées. Le Centre Communal d'Action Sociale pilote ces actions qui ont débuté par une enquête auprès des Chartrains de plus de 70 ans.



Le repas des Aînés.

La commune adhère à la démarche Ville amie des Aînés afin de promouvoir le vivre ensemble, de rompre l'isolement et la solitude ainsi que de favoriser l'intergénérationnel. Cet engagement nécessite d'analyser les domaines de la vie quotidienne pour identifier les besoins d'amélioration dans les domaines de l'habitat, la participation au tissu social, l'accessibilité, la communication et les loisirs.

Un comité de pilotage composé d'élus, de Chartrains, de membres du CCAS, du Conseil des Sages, du tissu associatif et de professionnels a été mis en place. Le comité de pilotage a choisi de réaliser une enquête auprès des habitants de plus de 70 ans ne fréquentant pas les

associations engagées dans la démarche et vivant seuls ou en couple. Le questionnaire puis son analyse ont été réalisés avec l'aide de Gaël Buron, étudiant en master 2 pluridisciplinaire d'intervention sociale, en stage au CCAS.

En janvier et février, 30 bénévoles se sont déplacés au domicile de plus d'une centaine d'aînés ayant accepté de répondre à l'enquête. *"Les résultats nous indiquent que des actions sont à mener dans les domaines de la mobilité et de l'information sur les aides possibles. Nous allons réfléchir à un plan d'actions approprié pour renforcer l'accompagnement de nos aînés isolés"*, souligne Dina Joalland, adjointe aux personnes âgées, au handicap et à l'insertion. Les réponses des 185 aînés interrogés, seront croisées avec celles d'autres enquêtes menées en parallèle par le CCAS auprès de professionnels (santé, aide à domicile, commerçants...) et de bénévoles, afin d'obtenir une réelle photographie du territoire et des besoins. *"Afin d'accompagner la commune dans la démarche de lutte contre la solitude de certains seniors, le CCAS a fait tout récemment le choix d'adhérer au dispositif national MONALISA¹ qui permet d'échanger sur des expériences locales et de former les bénévoles qui interviendront sur le terrain"*, complète Isabelle Lautram, responsable du CCAS.

1. MONALISA : association nationale marquant la volonté interpartenariale et interassociative de faire cause commune de manière durable autour de la lutte contre la solitude des personnes âgées. Il formalise des préconisations élaborées et portées par tous qui fondent la MObilisation NAtionale contre L'ISolement des Âgés (MONALISA).



Quelles actions vers les seniors ?

- Aide à la constitution des dossiers de demande d'Aide Personnalisée à l'Autonomie (APA), destinée aux personnes de plus de 60 ans rencontrant des difficultés pour accomplir des gestes simples de la vie quotidienne. Elle est versée aux personnes vivant à domicile ou en établissement après évaluation de la dépendance.
- Aide pour les dossiers d'aide sociale pour une prise en charge des frais d'hébergement en établissement ou pour les services ménagers à domicile.
- Mise à disposition des dossiers de demande d'Allocation Adulte Handicapé ou les demandes de carte européenne de stationnement, d'invalidité ou de priorité.
- Renseignements sur l'accès au logement social.
- Soutien financier possible pour les activités sportives et culturelles pratiquées en association sur la commune.
- Organisation du repas des aînés : moment festif proposé chaque année au mois de janvier pour les Chartrains de plus de 72 ans.
- Possibilité d'accès à l'épicerie sociale en cas de difficultés financières.
- Accès à la gratuité ou à une réduction dans les transports en commun de Rennes Métropole avec le chargement de votre carte Korrigo.

■ CCAS. : centre Jean Jaurès - 1, rue Madame de Janzé
Tél. 02 99 77 63 53. Courriel : direction@ccaschartres35.fr.

■ cérémonie du 8 mai

Lundi 8 mai, en présence de nombreux Chartrains, une cérémonie au monument aux morts a marqué la commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe le 8 mai 1945. Cette cérémonie a été l'occasion d'une remise du diplôme d'honneur de porte-drapeau à Pierre Malherre et Georges Tartrais, de la section locale de l'Union Nationale des Combattants (UNC) pour la reconnaissance respective de leurs 9 et 6 années de fidélité à cette fonction.



■ Remise de diplômes à Pierre Malherre et Georges Tartrais.

Demandez le Programme

des Cornes de Feu le 10 juin



Jane et ses gorilles seront sur la scène des Cornes de feu

Esplanade des Droits de l'Homme (*), dès 18h, les animateurs et les jeunes du centre d'animation l'Igloo proposent et animent une dizaine de **jeux "grand format"** pour toute la famille. Hasard, rapidité, stratégie, tradition ou mémoire... l'objectif est de s'amuser !

En parallèle, les danseurs et musiciens du **Cercle Celtique** de Chartres de Bretagne vous invitent à partager leur passion avec des ateliers d'initiation.

A 19h, prestation musicale de l'**orchestre** de Chartres suivie des **groupes de musiques actuelles** de l'Ecole Jean Wiener. L'animation s'en-

richit d'une toute nouvelle association chartraine "**La fanfare sans fil**", pleine de peps et de bonne humeur,née de l'union de fanfarons aveyronnais en exil et de musiciens bretons. Dès 22h la soirée sera animée par le groupe "**Jane et ses gorilles**" jusqu'à minuit. Dans une ambiance décalée et conviviale, loin du "baluché traditionnel", ce show explosif permettra à toutes les générations de se retrouver pour près de deux heures de musique et de danse : de la bégueine au rock'n roll, du slow au funk, de la bossa au disco...

(*) Halle de La Conterie en cas d'intempéries

Toute la soirée, les commerçants de Chartres de Bretagne vous proposent un stand restauration-buvette avec des assiettes de charcuterie, de taboulé, des galettes/saucisses, des frites, des boissons...

... De 19h à 19h30, n'oubliez pas votre chapeau devenu l'emblème de la fête... **l'apéritif sera offert à tous les Chartrains chapeautés** ! Il s'accompagne cette année d'un "dress-code" (code couleur pour les vêtements ou les accessoires) : le rose !



A table !

Dès 19h30... Partageons un repas... dégustez les spécialités proposées par les commerçants ou apportez votre pique-nique...

en +

Océane dans la place !

Le samedi 10 juin à 14h30, Esplanade des Droits de l'Homme, la Compagnie de danse contemporaine Océane proposera une nouvelle création issue des ateliers chorégraphiques mis en place en septembre 2016. Tous les Chartrains sont invités à découvrir cette "*Déambulation*" créée et interprétée par les danseuses de la Compagnie Océane.

■ Piscine de La Conterie... Les actus

■ **Le Gala de natation synchronisée** qui rassemble des "naïades" de 8 à 20 ans aura lieu le 24 juin à 19h.

Entrée gratuite. Jauge limitée à 250 personnes

■ **La piscine se refait une beauté...** Afin de réaliser une vidange des bassins et un nettoyage des équipements, la piscine sera fermée les **26 et 27 juin (vidange bassin ludique) et les 4 et 5 septembre (vidange bassin sportif)**. Cette organisation répond à une nouvelle réglementation et permet de limiter le nombre de jours de fermeture consécutifs.



Activités, horaires et tarifs sur www.piscineconterie.fr

■ Les inscriptions...

Chaque année, la piscine de La Conterie propose des activités aquatiques, en priorité aux habitants des communes du syndicat. Que ce soit pour une inscription ou une réinscription, les dossiers sont à retirer à la Piscine à partir du 15 juin ou bien sur le site www.piscineconterie.fr, dès le 12 juin. Ensuite, les dossiers remplis et complets sont à remettre, lors des journées d'inscriptions, à la piscine. La première lettre de votre nom de famille détermine votre journée d'inscription selon le tableau suivant :

. E - P - T - N - A - R	Lundi 26 juin
. D - J - H - O - U - V - Y - K - F	Mardi 27 juin
. B - Z - Q - W - S	Mercredi 28 juin
. G - C - X	Jeudi 29 juin
. M - L - I	Vendredi 30 juin

Une seconde session aura lieu les 4 et 5 septembre.
Les activités débuteront le 11 septembre.

■ Réunion PUBLIQUE

Rennes métropole

Le schéma déchèteries 2015-2020 de Rennes Métropole prévoit une nouvelle organisation des équipements sur le secteur Sud de Rennes. Afin de vous présenter plus précisément ces projets et notamment l'évolution de la déchèterie de Chartres de Bretagne, Rennes Métropole vous invite à une réunion publique qui se tiendra

Mardi 27 juin à 20h30 - salle festive des Leuzières à Saint-Erblon.

+ d'infos relatives aux déchets : metropole.rennes.fr dechets@rennesmetropole.fr n° vert (gratuit) 0800 01 14 31



en +

■ star à votre rencontre

Rendez-vous, place de la Liberté, le jeudi 22 juin de 9h à 12h30 pour créer votre première carte Korrigo, charger des titres, vous informer sur les titres de transport du STAR les mieux adaptés, votre ligne de bus et ses horaires...

■ Location de la salle viviane

La crèche associative Mille-Pattes occupait provisoirement les salles "Viviane" et "des Chevaliers" à l'Espace Brocéliande. L'installation de la crèche dans le bâtiment A de l'Espace Brocéliande réaménagé est prévue le 10 juin. Après une remise en état initial de ces deux salles, elles seront à nouveau ouvertes à la location à partir du 1^{er} octobre 2017.

+ d'infos et tarifs à l'accueil de la Mairie au 02 99 77 13 00.

■ Journée de désherbage des cimetières

Une opération de désherbage des cimetières chartrains se déroulera le jeudi 15 juin. Si vous souhaitez accompagner les agents des services techniques dans ces travaux d'amélioration du cadre de vie, inscrivez-vous en Mairie à l'accueil ou au 02 99 77 13 00.

RDV à 9h, au cimetière du centre.

À Partir DU 3 juillet, Triez sans hésiter !

Les fréquences de ramassage des déchets évoluent dans les 43 communes de la métropole à compter du 3 juillet. Le bac jaune, collecté tous les 15 jours, acceptera tous les emballages. Courant juin, vous recevrez de la part de Rennes Métropole, une enveloppe contenant les informations de collecte des déchets ainsi qu'un guide pratique pour les gérer efficacement.



Le tri sélectif - dans le bac jaune

La collecte de mon bac jaune aura lieu

■ pour les maisons individuelles, tous les 15 jours le mercredi des semaines impaires.

Courant juin, les habitants en pavillons recevront dans leur boîte aux lettres un calendrier personnalisé de juillet 2017 à fin juin 2018.

■ pour les immeubles et professionnels tous les mercredis de chaque semaine.

Je mets dans le bac jaune tous les emballages (hors verre) bien vidés (inutile de laver) et non-imbriqués.

■ Déchets plastiques : bouteilles, flacons, films, pots de yaourt, suremballage pack d'eau, barquettes...

■ Déchets métalliques : conserves, canettes, bidons, aérosols, capsules de café, compotes à boire ...

■ Déchets carton : briques alimentaires, cartonnettes, journaux, magazines, papiers, publicités, courriers, enveloppes, catalogues...

collecte d'ordures ménagères

■ La collecte de mon bac gris reste inchangée, elle a lieu chaque vendredi de chaque semaine pour tous les usagers, pavillons, immeubles et professionnels.

Ces fréquences de collecte suffisent aujourd'hui à répondre aux besoins des usagers grâce à l'évolution du tri, du compostage et des pratiques de consommation.

Retrouvez les nouvelles consignes de tri sur l'application dechets.rennesmetropole.fr à partir du 3 juillet.

en chiffres

203 410 tonnes

de déchets collectés en 2016, soit 477 kg par habitant de Rennes Métropole et par an contre 567 kg en moyenne annuelle par Français.

45 %

de déchets ménagers valorisés en énergie (20 000 logements chauffés).

A noter

Depuis le 15 mai et jusqu'au 30 juin, le prestataire de collecte va intervenir sur les bacs lors de la collecte (bac ordures ménagères et bac jaune) afin d'y apposer les nouveaux autocollants de consignes de tri. Pour faciliter le travail des agents, les habitants sont invités à enlever dès maintenant l'autocollant situé sur le couvercle (NE PAS RETIRER l'adhésif présent sur l'arrière du bac comprenant l'adresse et le numéro de bac). Merci de votre participation.

Et aussi

Jette pas ci, trie moi ça !

C'est le nom d'une minisérie sur le tri sélectif tournée par Rennes métropole. L'objectif est d'inciter, de façon ludique, les habitants à mieux trier leurs déchets. Les acteurs sont des habitants de la métropole. Au final, 8 "familles" composent les différents protagonistes de la série : des familles complètes, des seniors, des étudiants... Découvrez la série en replay sur Tv Rennes www.tvr.bzh/programmes/jette-pas-ci-trie-moi-ca-1490804700

Fête champêtre de la ferme de la Marionnais POUR Partager notre Patrimoine



■ La remise en état de la ferme est en cours et la fête des 17 & 18 juin se prépare...



■ L'arrivée de la charrette donnée par Christophe Gauchard.

Plantée depuis 4 siècles à l'angle des avenues du Trégor et Constant Mérel, l'imposante bâisse actuellement coiffée d'une grande bâche verte reprend vie. Bénévoles et professionnels se succèdent pour réhabiliter ce patrimoine chartrain. Pour profiter de ce lieu chargé d'histoire, l'association le Cadeau de la Marionnais propose deux jours de fête et d'animations pour tous les 17 et 18 juin.

Avec la signature d'un bail de 18 ans pour un euro symbolique par an, la ville de Chartres a confié la rénovation, la valorisation puis la gestion de la Ferme-Manoir de la Marionnais à l'association chartraine : le Cadeau de la Marionnais. L'association s'est engagée à effectuer et financer les travaux nécessaires à la réhabilitation de la ferme dans un délai de 4 ans. Le coût global des travaux réalisés par des entreprises et des bénévoles, est estimé à 200 000 €. En plus de dons individuels, le mécénat privé et les subventions publiques sont facilités grâce à l'obtention du Label Fondation du Patrimoine.

Les travaux liés au gros œuvre en menuiserie et maçonnerie, à la charpente et à la toiture seront réalisés par des professionnels. Mais de nombreuses opérations sont assurées par des bénévoles : "Débroussaillage, petite maçonnerie, évacuation de gravats, nettoyage, enduit à la chaux... Depuis avril, des dizaines de volontaires ont participé à des chantiers de rénovation.

Ce sont des journées où la convivialité et la transmission des savoir-faire sont les maîtres mots, souligne Jean-Pierre Primault, président de l'association.

Comme si le temps s'était arrêté ...

La Ferme de la Marionnais a traversé les siècles en conservant intacts de nombreux trésors architecturaux tels que les cheminées ou les vaisseliers. Elle offre également des témoignages de la vie quotidienne rurale d'autrefois :



■ Informations complémentaires sur les journées de chantiers bénévoles auprès de Jean-Pierre Primault au 06 81 49 57 41. Vous pouvez également remettre un don à l'association en vous adressant à Daniel Coquin, Trésorier, 5 rue Pierre Ronsard à Chartres de Bretagne

"Grâce aux chantiers de bénévoles, le four à pain a été complètement nettoyé, il est superbe ! On a découvert aussi, sous des couches de vieille peinture, des décorations murales colorées... A chaque chantier : une nouvelle découverte !", complète le président. Méconnue et délaissée, la ferme de la Marionnais redevient une fierté, un site que l'on a plaisir à entretenir, à valoriser et surtout à partager.

Le patrimoine à l'honneur

C'est donc tout naturellement que le projet de réhabilitation de la ferme de la Marionnais entrera pour la première fois dans le cadre des Journées du Patrimoine de Pays et des Moulins qui se déroulent depuis 20 ans, le 3^e weekend de juin. Elles ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser un large public au patrimoine régional, de partager les savoir-faire et traditions des régions et de sauvegarder l'héritage commun.

Pour marquer l'évènement et le partager avec toutes les générations de Chartrains, l'association le Cadeau de la Marionnais organise une petite fête champêtre, festive et participative dans la tradition des kermesses d'antan (voir programme ci-contre). Rendez-vous à la Marionnais les 17 et 18 juin !

Demandez Le Programme

- Samedi 17 juin de 14h à 20h et dimanche 18 juin de 10h à 19h (apportez votre pique-nique). Entrée libre. Sur place : buvette et galettes saucisses.
- Visites guidées d'une partie de la ferme et commentaires historiques.
- Exposition de poteries et de céramiques.
- Radio-crochet : tous les talents amateurs sont invités à grimper sur la charrette et à se produire : chanteurs, danseurs, musiciens, conteurs...
- Jeux de palets, chamboule-tout, cartes, pêche à la ligne, concours de dessins, lâcher de ballons...



en +

■ ESPérance
ATHlétisme

Le club Espérance athlétisme, qui compte plus de 200 athlètes des catégories éveil à masters, vous propose des séances découverte en juin :

- Poussins et Benjamins : samedi 17 juin de 10h à 11h30 ou les mercredis de 15h à 16h30.
- Seniors : les mercredis à 18h ou 19h30.

+ d'infos sur le site du club
http://each.free.fr/site_EACB/
ou each_chartres@yahoo.fr

■ Journée
citoyenne

Retrouvez les photos des temps forts de la journée du 20 mai sur www.ville-chartresdebrétagne.fr



■ Retour en images sur les activités de printemps du comité des fêtes



■ Le 15/04, La chasse aux oeufs

PHOTO-CLUB CHARTRAIN

Objectif 30 ans

Faire de la photo de proximité, travailler en collaboration avec les acteurs locaux, multiplier les initiatives sur le territoire en prenant toujours du plaisir dans cet art de la photographie : telles sont les finalités du photo-club chartrain depuis sa création en 1987. Le 17 juin, vous êtes invités à partager cette passion à l'occasion des 30 ans de l'association.



En adhérant au photo-club, les membres apprennent, découvrent, évoluent : "J'ai été impressionné par certaines expositions et notamment le travail réalisé avec les associations sportives de l'Espérance en 2009. J'ai intégré l'association il y a deux ans et je partage avec plaisir les séances de perfectionnement de tirage et développement, les sorties « prise de vue », les rencontres avec d'autres associations...", souligne Dominique.

Le Photo-club chartrain est dédié depuis 1987 à la pratique de la photographie argentique en noir et blanc : "Les adhérents ont un accès libre aux deux labos,

situés au centre culturel. Certains d'entre nous sont experts en technique, d'autres en prise de vue. Une formation est proposée aux débutants autour du fonctionnement du boîtier, l'initiation à la prise de vue, le développement du film, planche contact, tirage papier, agrandissement...", explique Sylvain, président de l'association.

Tout au long de l'année, la vingtaine d'adhérents progresse et se prépare à l'exposition annuelle de fin d'année au Carré d'Art. En parallèle, de nombreuses actions de partenariat sont également menées. Les coulisses d'une résidence d'artistes au centre culturel

en 2011, la préparation du fleurissement en 2008, le calendrier des commerçants en 2015 et 2016, le projet mené avec la Fédération Espérance en 2009 sont autant de collaborations riches qui fédèrent les photographes et renforcent les liens avec le tissu local.

A l'occasion du trentième anniversaire de l'association, les adhérents souhaitent poursuivre ces échanges avec vous en proposant des ateliers d'initiation et de découverte. En famille ou entre amis, en numérique et en argentique, le samedi 17 juin, il y en aura pour tous les goûts, sous tous les angles !

Infos et contact :
<http://photoclubchartrain.jimdo.com>

Le samedi 17 juin

- Rallye photos
apporter son appareil photo numérique ou son smartphone.
Public familles (à partir de 7 ans accompagnés). 2 départs : 14h et 15h.
- Atelier Sténopé : découverte de l'ancre de l'appareil-photo. Réalisation d'une photo suivie du développement en labo.
Tout public à partir de 13 ans.
2 séances : 14h et 16h (1h30/séance).

- Laboratoire argentique : démonstration de tirages papier argentique en laboratoire.
Tout public. 1^{re} visite à 14h.
- 1^{ers} pas en photo : sorties pour les amateurs et débutants souhaitant connaître des astuces en photos.
Apporter son appareil photo numérique ou son smartphone
Public : Adulte. 2 départs : 14h et 15h

Du 16 juin au 8 juillet

- Exposition annuelle sur le thème «Seul.e.s»
Au Carré d'Art (Pôle Sud)
Vernissage ouvert à tous vendredi 16 juin à 18h30.
- Rétrospective des activités du photo-club durant ces 30 années.
Cabaret du Pôle Sud - Entrée libre



■ Le 13/05, La course Pierre Guédard



■ Le 14/05, La Braderie

welcome to kenya

Une aventure sportive et humanitaire

Adhérents depuis 4 ans au club

Espérance athlétisme, Guillaume, Helloïs, Jordan et Robin, étudiants et passionnés de course à pied se sont lancés un défi : s'entraîner sur les hauts plateaux du Kenya, découvrir les secrets des meilleurs coureurs mondiaux et mener une action solidaire.



Les athlètes chartrains en route pour les hauts plateaux kényans.

En 2016, Robin a séjourné cinq semaines au Kenya, pays où la course à pied est le sport national. Certains des plus grands coureurs internationaux en sont originaires. Lors de son voyage, il rencontre des sportifs kényans et français "De cette expérience est née l'idée de repartir avec mes copains du club, de nous entraîner, mais aussi de découvrir le pays et ses habitants", explique-t-il.

Ainsi, avec Jordan, Helloïs, et Guillaume, ils fondent l'association *Welcome to Kenya 2017* ; les quatre sportifs chartrains séjourneront en Afrique du 18 juillet au 2 septembre. Ce projet est basé sur l'échange et le partage : "L'objectif est d'intégrer des groupes d'entraînement sur place afin de partager leur quotidien. Lors de ces rencontres, nous souhaitons apporter une aide matérielle aux ath-

lètes (chaussures, maillots...). Nous souhaitons également organiser des animations dans des écoles avec des jeux ludiques et sportifs. Nous distribuerons des fournitures scolaires aux enfants et à leurs enseignants". Le club chartrain d'athlétisme les accompagne dans ce projet pour la collecte de vêtements de sport ainsi que de fournitures scolaires. La Fédération Espérance a apporté une aide financière de 500 €. Pour récolter un maximum de fond pour leur association, ils ont également mis en place une cagnotte de financement participatif en ligne : www.leetchi.com/c/welcome-to-kenya-2017.

Côtoyer et partager le quotidien de champions d'exception fera certainement de ce séjour une aventure humaine et sportive inoubliable.

Suivez les sur <https://www.facebook.com/welcometokenya2017> et sur le site internet : <http://welcometokenya.esy.es> Contact : welcometokenya2017@gmail.com

échos De l'école Jean Wiener

■ Papyrus danse sur scène



■ Les danseuses ont confectionné leurs costumes.

Du débutant au confirmé, en chaussons, pieds nus ou en baskets, près de 170 danseurs de l'école Jean Wiener préparent leur spectacle de fin d'année. La scène de la salle Jacques Brel accueille donc les élèves de danse contemporaine d'Agnès Chevalier, de danse hip-hop de Nhek-Hon Han, de danse modern'jazz et claquettes de Delphine Cario-Mélot les vendredi 23 et samedi 24 juin.

Cet évènement a lieu tous les deux ans et mobilise les enseignants, bien entendu, mais également les parents et les grandes danseuses qui coachent les plus jeunes. Avec le "papier" comme fil conducteur de ces deux soirées de représentation, les groupes vont se croiser sur scène, danser ensemble mélangeant les âges et les niveaux pour offrir un spectacle baptisé "Papyrus".

Vendredi 23 & samedi 24 juin à 20h30, au Pôle Sud. Gratuit sur réservation.

■ Préparez la rentrée !

. L'Ecole Intercommunale de Musique et de Danse Jean Wiener propose une soixantaine de disciplines pour les enfants à partir de 10 mois, les adolescents et les adultes. Les esthétiques sont variées, les parcours de formation adaptés et les tarifs ajustés, afin que chacun y trouve sa place. Les inscriptions sont ouvertes, n'attendez plus !

■ Portes Ouvertes du lundi 29 mai au samedi 17 juin. L'occasion d'assister aux cours, d'essayer les instruments et de rencontrer les professeurs... Sur rendez-vous.



■ Stage "Découverte instrumentale" pour les enfants âgés de 7 à 10 ans, le samedi 1^{er} juillet en après-midi. Tarif : 10€ la séance. Sur inscription.

Pratique

■ Infos et inscriptions : du lundi au vendredi : 9h30-12h / 14h30-18h, 4 rue A. Chatel à Chartres de Bretagne Tél. 02 99 41 35 18. Mail : ecolejeanwiener@orange.fr Site : ecolejeanwiener.wordpress.com

■ Fermeture estivale du mercredi 12 juillet au dimanche 20 août, inclus.

en +

■ Déambulation #2

Le Carré d'Art hors les murs
 Lors de chaque exposition d'auteurs photographes à la galerie le Carré d'Art, la ville acquiert une photographie et enrichit ainsi régulièrement sa collection. Pour la seconde fois, une sélection de 16 photographies est présentée en plein air, sur de grands formats à l'occasion du fleurissement 2017. Réalisées en France ou à l'étranger, elles mettent en avant la diversité de cette collection publique (noir et blanc ou couleur, reportage humaniste, paysage, portrait...). Les photos seront rassemblées sous la forme d'une galerie linéaire sous les arbres le long de l'Esplanade des Droits de l'Homme.



Photo Isabelle Eshraghi

■ Un petit creux ?

Vous connaissez les déjeuners sur scène, un moment de découverte et de partage avec des artistes. La Médiathèque propose le croc'livres. Sur une thématique ou autour d'un auteur, une équipe de bénévoles propose une petite sélection de livres à découvrir en partageant un déjeuner.

Rendez-vous le jeudi 22 juin à 12h30 à l'espace Cabaret. Apportez votre sandwich, on vous offre le thé ou le café.

■ Apéro chorégraphique

Dans le cadre de la restitution des ateliers "danse" menés par Elodie Besse de la Cie Anamnesis autour du projet "Impostures", le Pôle Sud propose un apéro chorégraphique.

Jeudi 15 juin à 19h, dans le Cabaret.

à la médiathèque

Le Prix Livre-Echange 2017



Né au cœur du club de lecture adulte du même nom, le prix "Livre-Echange" est une invitation à découvrir 7 romans adultes sélectionnés par la librairie "Page 5" de Bruz, les membres du club de lecture et les bibliothécaires de la Médiathèque.

Choisi par une quarantaine de lecteurs, le gagnant du prix littéraire de cette 3^e édition est Pierre Raufast, auteur de "La variante chilienne", publié chez Alma.

Comme les six autres romans de la sélection du prix littéraire 2017, "La variante chilienne" est à retrouver à la Médiathèque. En parallèle, un concours de nouvelles a été organisé de janvier à

mars 2017, s'inscrivant dans le cadre du Livre-Echange. Les participants devaient écrire leur nouvelle en incluant de façon naturelle dans leur texte les sept titres des romans faisant partie de la sélection du prix littéraire de cette année ! Retrouvez toutes les nouvelles sur le site de la médiathèque : <http://mediatheque.ville-chartresdebretagne.fr/>

en +

■ Une expo

Jusqu'au 30 juin, la médiathèque offre ses espaces muraux au photographe chartrain Sylvain Brajeul qui présente sa série individuelle Menhir : "J'ai réalisé les "portraits" de ces menhirs, attiré par leur singularité. Ils font de 1 à 10 mètres, sont isolés ou en alignements, en forme d'amande ou de colonne, fendus par la foudre, christianisés, inclinés, immersés, transformés en monuments aux morts, en tombes, inclinés suite au passage de chercheurs de trésors... Équipé de mon appareil argentique 6x6, de films noir et blanc et d'un trépied, je me suis concentré sur la forme, la texture de la pierre, son environnement. J'ai ensuite réalisé chaque tirage argentique à la main rendant ainsi au mieux hommage à leur mystérieuse unicité".

Jusqu'au 28 juin, dans la Médiathèque

■ les Ateliers DU Pôle SUD



Encourager l'expression personnelle, la curiosité autour de la création artistique d'aujourd'hui, favoriser l'acquisition de bases techniques... le centre culturel Pôle Sud laisse une place importante aux pratiques amateurs notamment au travers des ateliers

pour les enfants et les ados. Différents ateliers sont proposés aux enfants dès 4 ans en privilégiant la résonance entre les modes d'expression. A découvrir notamment, le 9 juin à partir de 18h30, lors de la soirée des ateliers.

Pratique

■ Tarifs : théâtre, arts plastiques 146 € (Chartrains) ; 203 € (extérieur) - Parcours artistique : 150 € (Chartres, Noyal-Châtillon, St Jacques) ; 180 € (extérieur).

■ Infos et inscriptions : Pôle Sud du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h - Courriel : admin.polesud@ville-chartresdebretagne.fr ou 02 99 77 61 32.

■ Parcours d'éveil artistique de 4 à 5 ans (arts plastiques, musique et danse), en partenariat avec l'Ecole Jean Wiener.

■ Arts plastiques : 6/8 ans - 9/11 ans et 12/16 ans

■ Théâtre : 8/11 ans et 12 ans et +

Partenariat

Graff à l'Igloo

Faire d'un imposant transformateur électrique une œuvre graphique parfaitement intégrée dans l'environnement urbain : tel était le défi de jeunes de l'Igloo avec l'aide de l'association La Crèmerie, en partenariat avec Enedis.



Le temps d'une journée de vacances, aérosols de peinture en mains, une poignée de jeunes Chartrains, accompagnés par des artistes de l'association rennaise La Crèmerie ont "relooké" le transformateur électrique de la rue de Fontenay.

Paul, un des artistes de l'association explique : "Nous avons conçu une maquette préalable en nous inspirant



Quand le transfo derrière l'Igloo prend des couleurs.

des façades de l'Igloo et du Collège. Les supports peints font souvent référence à l'environnement immédiat".

Adèle, Douglas, Sacha et Merlin ont relevé le défi, accompagnés de Yann Berranger, animateur jeunesse de la commune. Comme une dizaine d'autres transformateurs électriques dans la ville, celui situé rue de Fontenay, est aujourd'hui habillé d'une fresque.

L'opération, réalisée en partenariat avec Enedis, a également été l'occasion d'une visite du poste de transformation. L'entreprise, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité a profité de cette journée pour informer les jeunes artistes sur le fonctionnement de l'installation ainsi que sur la sécurité électrique. Ce partenariat a permis de transformer le poste électrique en un atout du paysage urbain.

ECOLE DE l'AUDITOIRE

Changements d'horaires à la rentrée

L'augmentation attendue des effectifs scolaires oblige la Ville de Chartres de Bretagne à repenser le fonctionnement du service de restauration pour la rentrée de septembre 2017. Afin de pouvoir répartir les enfants sur deux services, l'allongement du temps méridien s'avère nécessaire et implique la révision des journées de l'école élémentaire de l'Auditoire. Cette nouvelle organisation (voir ci-dessous) a été

présentée lors du Conseil d'école du 29 novembre 2016, adoptée par le Conseil municipal du 12 décembre 2016 et validée par les services de l'Education Nationale. Elle rentrera en vigueur à compter du lundi 4 septembre 2017. Les animateurs de l'équipe périscolaire se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Lundi & jeudi		Mercredi		Mardi & vendredi	
7h30	Accueil périscolaire	7h30	Accueil périscolaire	7h30	Accueil périscolaire
8h30	Temps de classe	8h30	Temps de classe	8h30	Temps de classe
12h00	Pause méridienne ¹	12h00	Périscolaire (non facturé)	12h00	Pause méridienne ¹
14h00	Temps de classe	14h00	Temps de classe	14h00	Temps de classe
16h15	Accueil périscolaire	16h30	Temps éducatif	16h30	Accueil périscolaire
18h30		18h30		18h30	

1. Les enfants ne mangeant pas au restaurant municipal peuvent réintégrer l'école à partir de 13h50.

L'île des vacances de Printemps...



Paddle, char à voile, balade et patrimoine au programme du séjour finistérien des Chartrains 14/17 ans du 18 au 21 avril à Santec. Les plus jeunes ont découvert les trésors et les oiseaux marins à l'Île Grande du 10 au 14 avril.



Prix Brocéliande 2017

Chaque semaine, 4 classes de maternelle de l'école Brocéliande bénéficient d'un temps à la bibliothèque, accompagnées par des bénévoles. 3 livres ont été sélectionnés et lus pendant ces séances. Jeudi 6 avril, les enfants ont voté, à l'occasion du prix littéraire Brocéliande 2017. Suite au dépouillement réalisé l'après-midi, c'est l'album "Dodo, l'enfant do" qui a remporté le suffrage des enfants avec 64 votes. L'album "Ourson le terrible" a eu 60 suffrages et "L'hirondelle qui voulait voir l'hiver", 35.

